

**Code d'article** 268.80

**Description** RÉCIPIENTS POUR "SUSHI"

**Date de modification** 02/08/2024 05:34:15



### Spécifications du produit

Unité de mesure CENT  
Dimensions 14x8x2,4 CM  
Matériel KRAFT  
Couleur NATUREL  
Grammage 20PE + 280 +16PE G/M2  
Poids net d'une unité (g) 6,79

### Codes

Intrastat 48236990  
ITF14 18420499009633  
EAN13 8420499009636

Signage Triman et Info-Tri



### Colisage

**Paquet** Unités / paquet 50  
Dimensions paquet (cm) 15,50 x 25,50 x 7,50  
Poids paquet (kg) 0,39  
Volume paquet (m³) 0,0029644

Signage Triman et Info-Tri



**Carton** Unités / carton 800  
Paquets /carton 16  
Dimensions carton (cm) 34,00 x 57,50 x 25,00  
Poids carton (kg) 6,31  
Volume carton (m³) 0,0488750

Signage Triman et Info-Tri



**Palette** Cartons / couche 4  
Cartons / palette 20  
Conditionnement (U base x couches) 4 x 5  
Poids (kg) 150,20  
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclable    Micro-ondes    Four    Résist. graisses



### Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Compatibilités

268.90 COUVERCLES POUR RÉCIPIENTS 268.80/81